REGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI

Autorisation n°

1-Le tournoi est ouvert aux joueurs parabadminton fauteuil (WH1 et WH2) et valides vétérans, seniors, juniors et cadets ainsi qu'aux minimes (minimum R6).

2-***Suite au nouveau règlement concernant les classements, les joueurs s'inscrivent dans un tableau (Simple, double ou double mixte) en donnant un souhait de la série. L'organisation inscrira les joueurs en priorité dans leur série correspondante au vendredi 30 décembre 2016.***

3-Le tournoi se déroulera en application des règles de la FFBaD. Les matchs se disputeront en deux sets gagnants de vingt et un points.

4-Tout joueur participant devra être licencié le jour du tournoi et être en règle avec la FFBaD et sa ligue.

5-Les matchs se dérouleront en auto arbitrage, les finales N2/N3 seront arbitrées par des officiels.

6- Les volants plumes (Wilson pro80) seront à la charge des joueurs jusqu'aux demi-finales.

7-Tout joueur non présent sur le terrain 5 minutes après l'appel de son nom sera déclaré forfait par le Juge Arbitre.

8-Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec tous les accessoires utiles à son match.

9-Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin de son match.

10-Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à y jouer et les membres du comité d'organisation. Pendant les pauses réglementaires, deux personnes par joueur/paire peuvent être autorisées à accéder au terrain pour coacher.

11-Les joueurs auront droit à 3 minutes d'échauffement à partir du moment où leur match a été annoncé.

12-Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la FFBaD est exigée sur les terrains.

13-Tout joueur désirant s'absenter quelle que soit la raison et la durée, devra prévenir le Juge Arbitre sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.

14-Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés.

15-Tout volant touchant une infrastructure des salles sera compté faute sauf au service où il pourra être rejoué une fois.

16-Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée sur l'échéancier.

17-Seul un représentant de club est autorisé à déposer une réclamation à la table de marque.
Toute autre réclamation est déclarée irrecevable.

18-Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accidents.

19-Les décisions du comité d'organisation sont sans appel.

20-Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter ou de regrouper certaines séries respectivement trop ou insuffisamment représentées et de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi, avec l'accord du Juge Arbitre.

21- Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter ou de regrouper les tableaux parabadminton fauteuil WH1 et WH2 et si nécessaire fusionner les simples dames et simples hommes, avec l'accord du Juge Arbitre.

22- L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation du programme. Cependant les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifié à tout moment sur décision du Juge Arbitre et du comité d'organisation pour le bon déroulement du tournoi.

23- Tout joueur ayant pris des médicaments contenant des substances interdites par les instances sportives devra le signaler au Juge Arbitre et justifier de leur usage par une ordonnance médicale.

24- A l'issue du tirage prévu le **8 janvier 2017**, tout forfait devra être justifié à la LBBa et ne sera pas remboursé.

25-Il est interdit de fumer dans les salles.

26-Le présent règlement sera affiché dans chaque salle.

27-Toute participation au tournoi implique l'adoption du présent règlement.